



MAIRIE DE  
**Rosans**

# Bulletin Municipal

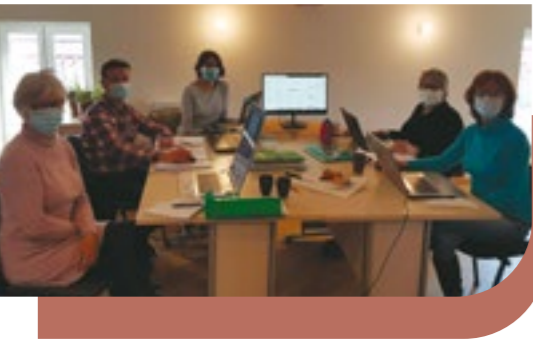
MARS 2021

*"Au fil du temps"*



*hamelets de rucher autour du ponsan du XIII<sup>ème</sup> siècle de Rosans*

[rosans.fr](http://rosans.fr)



## Présentation du Comité de rédaction

Dans le cadre de mon mandat de conseiller municipal, je remercie Monsieur le Maire de m'avoir confié la rédaction du bulletin municipal. L'équipe rédactionnelle se compose de Mmes Françoise Béraud, Andrée Félix, Liliane Savary, Jeannine Geneix et Boris Monnier.

La rédaction se fait avec la participation d'Aventic qui assure la formation informatique et son soutien logistique à l'ensemble de l'équipe en la personne de Mme Géraldine Savignat.

Les parties graphisme et impression sont confiées à l'entreprise Païta de Gap.

Malgré les problèmes de confinement, pour ce premier numéro, nous avons tenu à nous retrouver chaque lundi à la Maison des Énergies. Nous avons fait le choix d'une ligne éditoriale couvrant l'ensemble de l'année 2020 en accord avec Monsieur le Maire qui est le responsable de la publication. Les informations et les articles sont rédigés à partir d'un questionnaire réalisé par l'ensemble du comité de rédaction et adressé aux personnes concernées.

Nous souhaitons vous apporter un maximum d'informations concernant le fonctionnement de la municipalité en toute transparence. Nous souhaitons également que ce bulletin vous informe de façon régulière des événements importants et des décisions du Conseil Municipal.

Nicolas ROSIN

# SOMMAIRE

## P3 ÉDITO

### P 4/5 BILAN COMMUNAL 2020



Remise du livret citoyen  
Sécheresse  
MSAP

### P 6 L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2020-2026

### P 7 PRÉSENTATION DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

### P 8>11 MANIFESTATIONS 2020

Les jeudis de la tour carrée  
Le comité des fêtes  
Des oreilles aux ortells  
L'école française du cinéma



Exposition des agriculteurs, artistes et artisans à la Tour carrée  
Toutes à Toulouse 13  
Étude pour une labellisation "Petites cités de caractère"  
Le club du 3<sup>ème</sup> âge  
Concours de Mounes  
Le chantier plantation

### P12 TRAVAUX RÉALISÉS

### P13 LA NAVETTE L'ADMR

### P14 AVENTIC

L'espace France Services



### P15 L'ÉCOLE À ROSANS

Entretien avec **Patrick Joubert**, directeur d'école

### P16 LA CANTINE

### P17 ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Entretien avec **Nadège Cettour**, élue en charge des affaires scolaires

### P18 EXPRESSION DES ASSOCIATIONS, COMITÉ ET COLLECTIFS

### P19 ETAT CIVIL

Départ du médecin **Jean-Richard Santelli** en retraite



### P20 INFORMATIONS PRATIQUES

Agenda des manifestations 2021

*Au sommaire du prochain numéro, notamment : l'agriculture à Rosans, des commerces à venir sur la commune, le projet de la création d'un lieu d'animations de l'association "Des oreilles aux ortells" et l'association "Capitaine Hochet".*

#### MAIRIE DE ROSANS

Directeur publication : **Lionel Tardy**  
Place Raymond Hugues - 05150 Rosans  
Responsable rédaction : **Nicolas Rosin**  
Tél : 04.92.66.60.14 - Fax : 04.92.66.64.33

Conception et impression : **Païta Communication**  
Crédits photos : **Comité de rédaction, Didier Pacaud**  
Aquarelles : **Alexis Nouaillat**  
Mél : **mairie@rosans.fr**

Imprimé sur papier issu de forêts gérées de manière durable  
Appli : **MairesetCitoyens**  
Diffusion : la Poste  
N° Dépôt 10/2002

L'application "MairesetCitoyens" a été mise en place afin que vous puissiez recevoir des informations concernant la Commune de Rosans. Vous pouvez, si vous le souhaitez, l'installer sur vos supports numériques.



# ÉDITO

Les crises (de l'emploi, de la ruralité, des services, et maintenant une pandémie) que nous traversons bousculent le monde et notre quotidien. Elles nous confrontent à la fragilité de nos sociétés et testent notre capacité d'adaptation et de rebond.

De capacité, il va falloir en faire preuve pour affronter une autre profonde perturbation, celle du changement climatique. Les derniers mois ont souligné une fois encore la place cruciale de la commune, particulièrement dans les espaces peu peuplés, pour adapter l'organisation des services et rester au contact des besoins de la population.

La crise de la covid19 a rythmé la nouvelle mandature sur une musique non choisie. Je remercie tout particulièrement mon adjointe, Nadège Cettour et le personnel municipal pour l'esprit d'équipe qui nous a permis de préparer dans les meilleures conditions la vie de nos enfants à l'école et dans leurs activités.

L'état d'esprit qui anime notre équipe municipale est notamment d'associer davantage les habitants à la vie du village. La mobilisation d'une dizaine de

bénévoles cet été pour permettre le maintien du service de navette nous a fait chaud au cœur tout comme la réussite collective des jeudis de la Tour carrée ou encore la plantation d'arbres sur la place du fer à cheval (face au jardin public). Il en est de même à la bibliothèque où six bénévoles accompagnent Ranima. La participation d'une soixantaine d'habitants à la réunion publique de concertation autour du projet de valorisation de Rosans atteste que l'avenir de notre village est notre affaire à tous.

Les chantiers qui nous attendent sont nombreux :

- La requalification du centre bourg et de l'ensemble des réseaux ;
- La rénovation énergétique du patrimoine et des logements communaux ;
- L'adressage (nouvelle numérotation des logements, des locaux dans leurs rues, voies et chemins) ;
- Un projet de logements pour aînés ;
- Un projet de magasin de producteurs ;
- Des chantiers participatifs et des festivités, espérons-le !

En 2021, l'installation d'un ou d'une médecin généraliste dans notre maison médicale sera notre priorité. L'avenir de notre commerce local est également à un tournant. Il nous est précieux,

nous accompagnerons les futurs projets pour la vitalité du territoire.

La gestion d'une commune et de ses services pendant la crise que nous vivons repose sur la bonne intelligence et la bienveillance de tous.

Entouré d'une équipe municipale dynamique et fraternelle, je souhaite, le printemps venu, que nous puissions de nouveau nous retrouver tous avec joie autour d'un esprit de village solidaire, fraternel et coopératif, pour les beaux jours de Rosans.

*Sincèrement*

Lionel TARDY



Chantier participatif de plantation d'arbres



# BILAN COMMUNAL 2020

**L'**année a été très particulière comme chacun le sait... En premier lieu pour nos maires, Josy Olivier et Lionel Tardy. Josy Olivier croyait terminer son mandat fin mars après :

- Une présentation des vœux (c'était possible en 2020 !) en présence de Madame Patricia Morhet-Richaud, sénatrice des Hautes-Alpes (photo ci-dessus) ;
- le pot de départ de Mathilde Armand-Gougne qui quitte Rosans pour Serres au sein d'un autre bureau de l'office de tourisme intercommunal ;
- le recrutement d'un bureau d'étude sur la programmation des aménagements et de mise en valeur du patrimoine dans le cadre de la candidature de la commune au programme « Petites cités de caractère » (comme Serres, Garde-Colombe et Orpierre) ;

- la remise des livrets du citoyen aux jeunes rosanais : Amélia Arab, Léa Bartolo, Kamel Bouihi, Hamza Bouihi, Nina Lejeune, Manuel Navarro, Maxime Serres

- la reprise de l'archivage municipal avec l'assistance du centre de gestion de la fonction publique territoriale

La crise de la covid19 contraint Josy et son équipe à annuler les différentes manifestations programmées (fête du terroir, fête de la musique). Les crédits prévus qui ne furent pas engagés en l'absence d'événements ont été affectés à des actions de solidarité avec les commerçants et libéraux locataires de biens communaux, les animateurs d'activités périscolaires, les associations caritatives...

Le projet d'adressage (définition de l'adresse de chaque habitant selon

une nouvelle norme) est lancé par l'engagement de la commune dans un projet mutualisé à l'échelle intercommunale.

Installée le 3 juillet, la nouvelle équipe municipale conduite par Lionel Tardy doit s'atteler à la préparation d'un budget que le conseil municipal vote le 17 juillet. En parallèle la décision est prise de proposer avec le concours de deux associations (le comité des fêtes et l'association des oreilles aux orteils) 6 soirées animées sur la place de la tour carrée.

Le temps des préparatifs d'une rentrée « anormale » avec l'accueil de deux nouveaux enseignants : Madame Aurélie BONNET et Monsieur Patrick JOUBERT

Un studio est aménagé à l'école pour faciliter la vie de la nouvelle maîtresse de la classe unique de primaire.

L'étude pour les primaires et les collégiens a été maintenue et une garderie pour les maternelles a été mise en place. La commune a signé une convention avec la commune de Serres pour faciliter l'accès et réduire les prix du centre aéré de Serres. Le conseil municipal adopte une tarification sociale pour ses services de cantine et d'activités périscolaires.

La navette du Rosanais reprend du service (accompagnement des personnes sans mobilité pour des RDV médicaux en priorité) après le départ à la retraite de Serge Aliu. Grâce tout d'abord à des bénévoles, qu'ils en soient remerciés, puis par le recrutement de Mélissa Laviolle à qui l'on souhaite la bienvenue.

Les travaux de réfection de la voirie communale (sur les crédits départementaux alloués) s'achèvent par la Longeagne - La Rose. Toutefois, au vu de l'état de la cour de l'école et d'une portion de chaussée aux Grands Prés, les travaux sont réalisés pendant les vacances de la Toussaint et une subvention est demandée à la région (accordée en décembre).

Le projet de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement du centre-bourg est retenu par l'agence de l'eau.

La dynamique d'installation agricole se poursuit avec l'accueil et l'installation de Monsieur Mathieu Boudat, maraîcher (photo ci-dessous). Un bail à ferme est conclu avec la commune.

## Remise du livret citoyen

*Les jeunes majeurs sont inscrits d'office sur les listes électorales. Une cérémonie leur a été consacrée.*



*Sur la photo nous pouvons reconnaître, de gauche à droite : Nina Lejeune, Manuel Navarro, Hamza Bouihi, Maxime Serres.*

La mairie a dû gérer toutes les problématiques liées au confinement et aux mesures sanitaires imposées par l'Etat y compris pour les élections municipales et le report important du second tour. L'équipe et les employés municipaux permanents et occasionnels se sont mobilisés ainsi que des habitants pour la confection de masques. Que chacun en soit remercié.

*Un nouveau maraîcher à Rosans*



## ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune de Rosans reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de l'été 2019. Les rosanais sinistrés ont pu saisir leurs assurances.

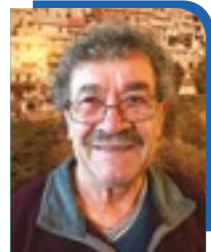
### MSAP

La MSAP obtient le label « Maison France Service ».



Monsieur Lionel **TARDY**,  
Maire

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pierre **MICHEL**,  
1<sup>er</sup> adjoint



Nadège **CETTOUR**,  
2<sup>ème</sup> adjoint



Didier **PACAUD**,  
3<sup>ème</sup> adjoint



J-François **ROUSSOT**,  
Conseiller délégué



Vincent **BERTOLDO**,  
Conseiller



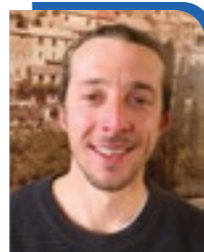
Annick **BESSIÈRE**,  
Conseillère



Dominique **GUEYTTE**,  
Conseiller



Céline **HUGUES**,  
Conseillère



Boris **MONNIER**,  
Conseiller



Nicolas **ROSIN**,  
Conseiller

Monsieur Lionel **TARDY**,  
Maire

Monsieur Pierre **MICHEL**,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire, délégué pour intervenir dans le domaine de la vie quotidienne des Rosanais et du logement, assurera les fonctions suivantes :

- Suivre les interventions sur le domaine public et privé de la commune
- En cas d'absence ou d'empêchement du maire M. Pierre Michel, 1<sup>er</sup> adjoint, remplacera le Maire dans la plénitude de ses fonctions avec délégation permanente de signature.

Madame Nadège **CETTOUR**, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire, déléguée pour intervenir dans le domaine des affaires sociales et scolaires, assurera les fonctions suivantes :

- Animer et suivre le conseil d'école
- Animer les relations avec les associations, les enseignants, les parents d'élèves, le personnel communal dédié au fonctionnement de l'école, les partenaires institutionnels de l'école et des activités en direction de la jeunesse.

Monsieur Didier **PACAUD**, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire, délégué pour intervenir dans le domaine de l'urbanisme et des travaux, assurera les fonctions suivantes :

- Préparer et surveiller le planning et la réalisation des travaux
- Suivre les dossiers d'urbanisme
- Suivre les occupations du domaine public et privé de la commune avec délégation de signature.

Monsieur Jean-François **ROUSSOT**, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans le domaine de la gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers, l'eau et l'assainissement, il assurera les fonctions suivantes :

- Préparer, suivre et surveiller la gestion et les travaux relatifs à l'eau et à l'assainissement
- Animer et suivre la réserve foncière et la convention tri partite avec la SAFER et le Conseil Départemental
- Suivre les opérations sur le domaine forestier communal

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire est membre de toutes les commissions.

### COMMISSION FINANCES ET PERSONNEL :

Madame Céline **HUGUES**

### COMMISSION URBANISME, LOGEMENTS ET TRAVAUX :

Monsieur Didier **PACAUD**,  
Madame Céline **HUGUES**,  
Monsieur Vincent **BERTOLDO**

### COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE ET COMMUNICATION :

Monsieur Didier **PACAUD**,  
Monsieur Jean-François **ROUSSOT**,  
Monsieur Nicolas **ROSIN**,  
Monsieur Boris **MONNIER**,  
Madame Annick **BESSIÈRE**

### COMMISSION EAU, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT :

Monsieur Jean-François **ROUSSOT**,  
Monsieur Boris **MONNIER**,  
Madame Céline **HUGUES**,

### COMMISSION ANIMATIONS, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉS :

Monsieur Nicolas **ROSIN**,  
Monsieur Boris **MONNIER**,  
Monsieur Vincent **BERTOLDO**,  
Madame Annick **BESSIÈRE**

### COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

**Elus titulaires :**  
Pierre **MICHEL**  
Didier **PACAUD**  
Jean-François **ROUSSOT**

### **Elus suppléants :**

Dominique **GUEYTTE**  
Céline **HUGUES**  
Boris **MONNIER**

### CCAS

#### **Membres du conseil :**

Nadège **CETTOUR**  
Nicolas **ROSIN**  
Boris **MONNIER**  
Céline **HUGUES**

## DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES :

### SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

**Titulaire :** Lionel **TARDY**  
**Suppléant :** Dominique **GUEYTTE**

### DÉLÉGATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS

**Délégué :** Lionel **TARDY**

### SYME05

**Titulaire :** Lionel **TARDY**  
**Suppléant :** Didier **PACAUD**

### ASS. DES COMMUNES FORESTIÈRES

**Titulaire :** J-François **ROUSSOT**  
**Suppléant :** Pierre **MICHEL**

### DÉLÉGUÉ DU CNAS

Nicolas **ROSIN**

### CORRESPONDANT DÉFENSE

Pierre **MICHEL**

## AGENTS COMMUNAUX TITULAIRES 2020



Marie Jo **MEYSENQ**  
Secrétaire de mairie  
à la mairie de Rosans  
depuis 1996



Ranima **BENYAMINA**  
Agent administratif et  
culturel à la mairie de  
Rosans depuis 1998



Thierry **NICOLAS**  
Agent technique  
principal à la mairie  
de Rosans depuis 2002



Stéphane **PESENTI**  
Agent technique  
principal à la mairie de  
Rosans depuis 2002



Frédéric **FARINA**  
Adjoint d'animation  
coordinateur jeunesse  
à la mairie de Rosans  
depuis 2007



Nora **BARTOLO**  
Agent des services  
scolaires à la mairie de  
Rosans depuis 1986

## AGENTS COMMUNAUX CONTRACTUELS 2020

Isabelle **ROBERT**  
A.T.S.E.M - Aide maternelle  
à la mairie de Rosans

Harriet **VAN WIERINGEN**  
Soutien et activité  
extra-scolaire  
à la mairie de Rosans

Serge **ALIU**  
Conducteur navette  
à la mairie de Rosans  
de 2006 à juin 2020

Mélissa **LAVIALLE**  
Conductrice navette  
à la mairie de Rosans  
depuis novembre 2020

## PERSONNEL REMPLAÇANT ET OCCASIONNEL

Jacky **LEGAIGNEUR**,  
Renfort estival service technique

Elsa **BESSIÈRE** et Geneviève **RUIZ**,  
Renfort et remplacement administratif



# MANIFESTATIONS 2020



## DES OREILLES AUX ORTEILS

**SAMEDI 11 JANVIER :** Salle St Arey, Projection "Akounak Tedalai Taha Tazoughai" un film de C. Kirkley (Usa/Niger/France /// 2014) + **Démonstration du phonographe Edison** par Olivier Richaume.

**SAMEDI 15 FÉVRIER :** Salle de la Mairie, Xavier Querel "Quelques minutes de soleil après minuit" (Grenoble /// Performance cinématographique + 300Ma (Lyon/St-Etienne /// Installation, performance sonore)

**En juillet et août partenariat avec les jeudis de la Tour Carrée**

**MERCREDI 09 SEPTEMBRE :** Place de la Tour Carrée, Héron Cendré (Rennes /// Electro-pop pour petits et grands)



## LES JEUDIS DE LA TOUR CARRÉE

Suite aux annulations de l'ensemble des festivités estivales pendant le confinement, la mairie a proposé un partenariat avec le Comité des fêtes et l'association des Oreilles aux Orteils pour réaliser « **les jeudis de la Tour Carrée** » du 23 juillet au 27 août 2020.

Le principe étant d'organiser un moment festif sur la place de la Tour en respectant les conditions sanitaires en vigueur. Après un long confinement il était important de proposer un lieu de divertissement et de restauration. Le choix d'une scène ouverte avec un groupe de musiciens ou acrobates a été retenu.

La mairie a apporté sa contribution financière pour dédommager les artistes de leurs frais de déplacement ou de location de matériel.

Les bénévoles des associations ont contribué à l'organisation et la mise en place technique des soirées avec l'aide des employés communaux.

C'est ainsi que nous avons pu accueillir :

- le 23 juillet, le guitariste **SEABUCKTHORN**
- le 30 juillet, l'équipe d'acrobates de « **L'Otr CIRK** »
- le 6 août, l'orchestre « **CALYPSO** » Musiques des Caraïbes
- le 13 août, **LARK TRIO**
- le 20 août, **YALIL**, Musiques orientales et Rébétiko et Klezmer
- le 27 août, **ZOA JUKEBOX** et **FRACTAL RABBITS** et un **karaoke**

La participation d'une centaine de spectateurs, en moyenne, montre combien ces six soirées ont été appréciées. Elles se sont déroulées dans un climat de convivialité avec des spécialités culinaires, permettant à chacun de renouer avec de véritables instants d'échanges et de culture. Tous nos remerciements aux artistes et aux bénévoles qui ont permis à nos concitoyens de vivre des moments d'amitié et de retrouvailles après plusieurs mois de confinement.



## LE VIDE-GRENIER DU COMITÉ DES FÊTES

Le vide-grenier a pu avoir lieu fin juillet.

C'est avec plaisir que nous avons pu accueillir bon nombre d'exposants, certains fidèles au rendez-vous viennent du Var et de Marseille.

Le vide-grenier s'est déroulé dans la joie, la bonne humeur, en une très belle journée ensoleillée.

Pour des raisons que nous connaissons tous, nous n'avons pas pu cette année faire de repas plateaux.

La buvette, ouverte depuis le matin 7h, offrant le café aux exposants, un vif succès pour les sandwiches et grillades du midi et boissons fraîches tout au long de la journée.

Nous vous attendons tous en juillet prochain.

## AGRICULTEURS DE LA TOUR

L'Association des Agriculteurs, Artistes et Artisans du Rosanais a exposé et vendu ses produits en juillet et août à la Tour Carrée de Rosans. Une quinzaine de producteurs ont proposé des produits de bouche et artisanat. C'est un rendez-vous estival qui fêtera ses 30 ans en 2021.



## ECOLE FRANÇAISE DE CINÉMA

Depuis 2016, à ROSANS, l'ECOLE FRANÇAISE de CINÉMA (EFC) vise, via le cinéma, au partage de connaissances et d'expériences, ainsi que le tournage de films. Depuis l'aube de l'Humanité, l'Homme fabrique des images. Le cinéma s'inscrit dans cette longue chaîne de création. Il est au croisement de plusieurs disciplines : arts, sciences, philo... que L'EFC se propose d'aborder avec 4 différentes offres :

**1/ EDUCATION :** Cycle "d'ateliers analyse de films" pour connaître les différents langages cinématographiques. (Thème 2020 : « découverte de l'école russe et soviétique de cinéma »

**2/ FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA** (scénario/dramaturgie, réalisation/mise en scène...)

**3/ CRÉATION :**

- Atelier de travail de l'ACTEUR
- Accompagnement de projets / tournage de films.

**4/ FESTIVAL CINÉMA ET SANTÉ :** « ce que soigner veut dire » voir, entendre, comprendre : paroles de patients, de familles, de personnels soignants et/ou de chercheurs, (documentaires, fictions, conférences).

4ème édition (5 & 6 septembre 2020) Thème : « croyances ». 3 continents représentés, échanges en présence de 4 réalisateurs. Ces 4 actions distinctes se complètent les unes aux autres.

Elles sont actuellement suspendues pour la durée de la pandémie.

Les revenus de l'EFC sont issus de ses activités et des cotisations de ses adhérents.

L'EFC est soutenue par la commune de ROSANS (matériels, salles)



**Jean-Paul THAENS + D'INFOS**

Site de l'école française de cinéma : [Efc-afi.com](http://Efc-afi.com)

École française de cinéma-AFI facebook

Site pro JPThaens : [Jean-paul-thaens.com](http://Jean-paul-thaens.com)

## PATRIMOINE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE



L'étude de programmation urbaine et de valorisation patrimoniale engagée par la Mairie, a débuté le lundi 20 juillet; à cette occasion, nous étions conviés à une "Balade citoyenne". Une quarantaine de personnes s'est donc rendue, Place de la Tour, Rue du Barry, face au camping municipal, puis en remontant le long de la rivière jusqu'au jardin public.



Nous avons pu ainsi partager nos visions et nos connaissances. Quant à l'Inventaire du Patrimoine engagé par le Parc naturel régional des Baronnies provençales et mené par Alexei Laurent, architecte du patrimoine, il fut exposé à l'Éco Musée durant l'été.



enfants se tiendra ainsi qu'une exposition de panneaux didactiques sur la terre et l'ensemble du métier de potier mais aussi des démonstrations de tournage avec le grand tourneur du Sud de la France, Eric Desplanches. L'association des potiers de Paca, Terres de Provence qui chapeaute la journée ainsi que le collectif national de céramistes (CNC) soutiennent l'événement, il a déjà été inscrit dans le calendrier 2021. Terres de Provence et le conseil départemental subventionnent cette journée mais aussi le parc des Baronnies. Un grand merci à la commune de Rosans qui soutient le marché des potiers et qui permet à ce qu'il ait lieu.

Bien céramiquement

Marion **RICHAUME**

*Présidente de l'association du marché potiers de Rosans, Déléguée Paca d'Ateliers d'Art de France (la chambre syndicale Française des artisans d'art).*

## CONCOURS DE MOUNES



Une première pour ce concours de Mounes organisé par l'Association Fêtes du Terroir. Cette manifestation a eu lieu la veille du premier confinement dans la salle du Grand-Pré. Douze équipes ont participé à ce moment festif. Les gagnants ont été généreusement récompensés et nous remercions les donateurs.

## TOUTES À TOULOUSE 13

Pour la 3<sup>ème</sup> édition, les 14 cyclotes de TOUTES À TOULOUSE 13, se sont données rendez-vous à Rosans le week-end du 12 et 13 septembre 2020, organisé par Anne et Joël Papegay. Afin de promouvoir le cyclisme au FÉMININ, tous les 4 ans s'organise un rassemblement européen de féminines dans une grande ville de France. Après Strasbourg 2016, avec 6000 participantes, la rencontre prévue à Toulouse en septembre 2020 a dû être repoussée pour contexte épidémique. Rosans a pu accueillir au camping des Rosières le groupe des cyclotes des Bouches du Rhône (13 !).



## CHANTIER PLANTATION

Chantier participatif organisé par la Mairie le dimanche 13 décembre 2020.



Il s'agissait de planter 9 arbres différents sur la place située en face du jardin public (amandier, chêne, érable, frêne, noyer, sorbier, tilleul, épicéa, mûrier). 46 personnes se sont rassemblées pour participer à ce travail collectif qui s'est fait dans la bonne humeur autour d'un vin chaud.

## CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE

Le club du 3<sup>ème</sup> âge a pour objectif principal de rompre l'isolement des personnes seniors en leur proposant de se retrouver autour d'activités multiples et de sorties, maintenant ainsi du lien social entre elles.

Cette année 2020, la pandémie COVID19 a malheureusement bouleversé cet objectif et notre club de Rosans n'a pu réaliser que 3 événements :

- le 9 février s'est tenue notre assemblée générale, regroupant une quarantaine d'adhérents. Elle s'est achevée par un repas au restaurant Les Genêts. Nous remercions les membres de notre bureau, Guy Dumas – président, Monique GARCIN – trésorière et Monique ODDOU – secrétaire, pour leur dévouement et tous les bénévoles pour leur participation active.
- le 10 février, quarante « têtes blanches » se sont retrouvées pour une après-midi crêpe-party dans une ambiance chaleureuse et gourmande.
- le 23 février, 22 équipes de 2 personnes se sont réunies, bien déterminées à remporter le concours de belote. Les gagnants, Elisabeth Lauret et son coéquipier ont gagné 2 jambons. Les finalistes, Marcelle et Roger Illy, ont reçu 2 rosettes.

Toutes nos autres activités, réunions et sorties ont dû être annulées.

En ce début d'année 2021, nous attendons que la crise et les contraintes sanitaires s'achèvent pour envisager de faire des projets et nous retrouver. Nous sommes conscients que cette situation est perturbante et accentue l'isolement des plus fragiles. Nos pensées se tournent plus particulièrement vers elles, vers nos adhérents et vers tous les rosanais.

# TRAVAUX 2020



## CHANTIER RÉFECTION LE GRAND PRÉ

Lors de l'année 2020, d'importants travaux de réfection ont été réalisés au Grand Pré et tout particulièrement sur les appartements Génépi, Lavande et Edelweiss. Ces travaux de réhabilitation concernaient l'isolation, les menuiseries, la remise aux normes électriques et la peinture pour un montant total de 45 000€. Les travaux ont été confiés aux entreprises M.V.L, Avenir Elect et l'ESAT de Rosans.

## PORTAIL DE LA DÉCHETTERIE

Suite aux nombreux dépôts sauvages, la pose d'un nouveau portail s'imposait. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise T.T.P. (Tous Travaux Paysagers) de Rosans.



## LA MAISON LANDE ET LE STUDIO DE L'INSTITUTRICE.

L'ensemble des travaux de rénovation ont été réalisés par les employés communaux.



## VOIRIE

Réfection du chemin de Lidane-la Rose pour un montant de 40 000€. Entretien de la voirie au Grand Pré et de la cour de l'école pour un montant global de 25 000€.

## ENTRETIEN DES CANALISATIONS

De nombreuses interventions de débouchage ont été réalisées par les employés communaux sur les canalisations des eaux usées du réseau et surtout sur le secteur de la Longeagne.



## RESTAURATION DES MURS EN PIERRES SÈCHES

Avec le concours des chantiers de jeunes qui se renouvelle chaque année sur le chemin de l'ancienne route de Nyons, sous la programmation des Villages des Jeunes, la Commune et le Parc régional des Baronnies Provençales.

## TRAVAUX EN COURS ET LES PROJETS :

Une importante étude de programmation dans le cadre de la rénovation du centre bourg et de l'obtention du label « Petites citées de caractère » est en cours et devrait déboucher sur la réalisation d'importants travaux à l'avenir sous réserve de l'obtention des subventions.

## LE SERVICE DE LA NAVETTE DU ROSANAIS

Comme vous avez pu le constater, la navette rosanaise a modifié son fonctionnement depuis le départ de Serge Aliu fin juin 2020. Une période de transition a été assurée par des bénévoles du village. Nous saluons leur engagement qui a vraiment permis de maintenir le service.

Le service de la navette est maintenant coordonné par Mélissa LAVIALLE, embauchée par la mairie de Rosans depuis début novembre sur un contrat de 16h.

Le transport à la demande est assuré par Mélissa (3 jours/sem), F.Farina (1j/sem) et des bénévoles (1j/sem) qui jouent toujours un rôle important pour la pérennité de ce transport.

Le service de la Navette du Rosanais est prioritairement destiné au transport des personnes âgées, handicapées temporaires ou permanentes, ou de personnes

nécessitant des soins dont les transports ne relèvent pas d'un V.S.L.

Ce service est réservé aux habitants de la commune de Rosans ainsi qu'aux communes voisines ayant signé une convention avec la mairie de Rosans à savoir :

Moydans, St André de Rosans, Ribeyret, Sorbiers, Montjay, Chanousse. La navette peut accueillir jusqu'à 4 personnes hors période pandémie (2 places seulement, port du masque obligatoire en période pandémique).

Le règlement ne se fait plus sous la forme d'un abonnement trimestriel mais fonctionne dorénavant par l'achat de tickets de 5€ l'unité. Vous pouvez vous en procurer auprès de Mélissa.

Vous remettrez vos tickets de transport au chauffeur le jour du trajet.



- Déplacement maximum : **70 kms aller** (Gap, Sisteron, Nyons)
- Trajet inférieur à 60kms **Aller/Retour : 5 €**
- Trajet supérieur à 60kms **Aller/Retour : 10 €**

*La navette circule du lundi au vendredi hors jours fériés, de 8h à 18h.*

*Pour tous renseignements et achats des tickets veuillez appeler :*

**Mélissa Responsable Navette**  
«06.85.89.05.16»

**du lundi au vendredi de 8h à 18h**  
Adresse mail : [navette@rosans.fr](mailto:navette@rosans.fr)

## AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Association Loi 1901 d'intérêt général national, elle a pour mission d'apporter de l'aide aux personnes âgées afin qu'elles restent le plus longtemps possible à domicile dans de bonnes conditions. Il en existe dans chaque département et les Hautes-Alpes en comptent 16.

L'ADMR fait partie d'une fédération nationale, puis départementale, qui aide à la gestion des ressources humaines, aux relations avec les communes, avec les bénéficiaires. Le Département est seul financeur.

L'ADMR du Rosanais existe depuis une quinzaine d'années. Elle est gérée et pilotée par un Conseil d'administration dont le bureau est composé d'un président (Mr Didier Vo Dinh), d'une secrétaire (Mme Annie Hugues), d'une trésorière (Mme Michelle Peyras) et d'un membre (Christiane Reynaud), tous bénévoles.

45 personnes entre 70 et 90 ans sont prises en charge sur le Rosanais (Lépine, Roussieux, Vallée de l'Oule, Verclause), environ 50% d'entre elles vivent seules avec de la famille plus

ou moins proche et 50% vivent seules et peu entourées.

Le personnel se compose de 12 salariés soit l'équivalent de 7 temps pleins dont un mi-temps de secrétariat-planning. Il existe une Convention Collective Nationale pour définir tous les paramètres (embauche, tarif horaire, frais de déplacements, congés payés, ...).

Ce travail en milieu rural entraîne des déplacements longs, de la fatigue supplémentaire pour le salarié. Les salaires sont peu attractifs (taux horaire faible). Cette année, en période COVID, les conditions de travail ont été plus difficiles; aussi une enveloppe nationale a été débloquée à titre de reconnaissance.

### PROJET :

Vu le vieillissement de la population, les soins et besoins, les attentes nouvelles et de tous ordres à satisfaire, il paraît souhaitable d'envisager un débat sur la Santé en général pour la commune de Rosans mais aussi pour le territoire rosanais.

Des questions se posent notamment : comment faire pour que nos anciens puissent rester chez eux le plus longtemps possible dans de bonnes conditions ? Comment garder une équipe médicale comprenant médecin, infirmières, kinésithérapeute ? Comment faire venir, à la demande, d'autres spécialistes (podologue, ostéopathe, ...) ? Avant la grande dépendance et le placement en maison de retraite, des solutions d'hébergement sont réalisées un peu partout en France : habitat intergénérationnel, foyers logement, communauté de vie, ...

Les missions de l'ADMR peuvent être multiples et à développer selon les attentes, les besoins, les futurs projets. Le chantier est à ouvrir.

Les missions de l'ADMR peuvent être multiples et à développer selon les attentes, les besoins, les futurs projets. Le chantier est à ouvrir.



Adresse de l'ADMR du Rosanais :  
**La Boule d'Or**  
**le Moulin - 05150 Rosans**  
**Tél : 04 92 24 10 17.**

# AVENTIC À ROSANS

Aventic est une association créée dans le cadre du développement des technologies de l'informatique et d'internet. Son but est de proposer à tous les habitants **des cours d'initiation et de perfectionnement aux pratiques numériques** : formations personnalisées, ateliers collectifs, actions ludo-pédagogiques. Aventic accueille le public dans 3 espaces publics numériques situés sur les communes de Sahune, Rémuzat et Rosans. La mairie de Rosans est adhérente de l'association depuis 2017. "En 2020, 10 habitants du Rosanais ont été formés pour plus de 40h de formation individuelles et 14 personnes ont participé aux 4 stages collectifs." précise Géraldine, médiatrice numérique pour Aventic. "Malgré les deux confinements et la crise sanitaire, il y a une demande, peut-être même plus forte que d'habitude" ajoute

Jordan, également médiateur numérique pour l'association.

Aventic organise et anime également des **jeux et ateliers ludo-créatifs**.

Enfants et parents ont ainsi arpenté les rues du village à la recherche du trésor lors d'un **jeu de piste numérique** animé par l'association le 6 août. Et près de 25 personnes ont pu s'initier aux techniques du **cinéma d'animation** lors d'une journée spéciale le 19 septembre dans le cadre de la fête du cinéma d'animation organisée le 3 octobre aux Pilles.



Aventic remercie chaleureusement la mairie de Rosans pour son soutien, en particulier Frédéric Farina ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ces manifestations. Elle remercie également la communauté de commune du sisteronnais Buech qui met à disposition de l'association, une partie de l'espace france service.

En 2021, Aventic poursuit ses activités sur Rosans. Jordan et Géraldine vous accueillent tous les lundis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison des Energies à Rosans.

**N'hésitez pas à aller à leur rencontre.**

**Aventic**  
**Espace Public Numérique**  
**RDV au 06 25 23 56 01**

## L'ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services de Rosans, anciennement Maison de Services Au Public (MSAP) a obtenu le label au 01/01/2020.

Au total, 6 espaces France Services sont à votre disposition sur le Territoire du Sisteronnais-Buëch (Laragne, Serres, Rosans, Valdoule, Sisteron, la Motte du Caire).

**Nathalie CARRENO**  
vous accueille tous les jours aux horaires suivants :

**LUNDI** : 8h30/12h et de 12h30 à 17h un lundi par mois

**MARDI** : 8h30/12h  
Cathy ROUMIEU

vous accueille l'après-midi de 14h à 17h

**MERCREDI** : 9h/12h

**JEUDI** : 8h30/12h - 12h30/17h

**VENDREDI** : 8h30/12h

Le numéro de téléphone a été modifié. Vous pouvez désormais contacter votre EFS au **04.86.49.80.49**.

L'Espace France Services a pour mission de faciliter et simplifier la relation des usagers aux services publics en les accompagnant dans leurs démarches administratives (Dossiers retraites, Réversions, cartes grises, permis de conduire, aide à la rédaction de courriers (écrivain public), recherche d'emploi/actualisation, démarches CAF, AMELI, amélioration de l'habitat, ...), tout ce qui fait partie de la vie quotidienne. L'Espace France Service, c'est aussi un service d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation de proximité dans

les domaines de l'emploi, la formation, l'insertion, la création d'activité, le social, la santé.... Cet organisme permet au public également de renforcer les échanges et la communication de tous les acteurs sociaux et d'accompagner le public vers l'autonomie et de réduire, voire d'effacer l'isolement numérique.

L'Espace France Services travaille en cohésion avec ses partenaires : la CAF, les Finances Publiques, la MSA, le Ministère de la Justice, de l'Intérieur, l'Assurance Retraite, CARSAT, AGIRC ARRCO, Pôle Emploi, la Poste, l'Assurance Maladie, SOLIHA, pour vous accompagner dans votre quotidien.



Patrick JOUVE

## L'ÉCOLE À ROSANS

Entretien avec Patrick Jouve, directeur de l'école à Rosans.

**Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel et présenter vos collègues (y compris ATSEM) ?**

Je suis originaire des Hautes-Alpes. J'avais quitté mon département pour mener à bien mes études universitaires puis d'ingénieur. J'ai étudié en France et à l'étranger (Suède, Autriche). Une opportunité professionnelle dans un bureau d'études m'a fait revenir dans mon département alpin il y a une dizaine d'années. Le métier de professeur des écoles me trotte dans la tête depuis longtemps. J'ai franchi le pas il y a quelques années. Un heureux hasard m'a fait atterrir à Rosans. L'ambiance de village qui y règne me plaît fortement ainsi qu'à ma collègue **Aurélie Bonnet**. Elle s'occupe de 5 niveaux avec un total de plus d'une vingtaine d'élèves, ce qui nécessite une bonne dose de préparation et d'organisation. De mon côté, je m'occupe des maternelles et de la direction de l'école. J'ai le plaisir de travailler avec **Isabelle ROBERT**. Elle occupe le poste d'ATSEM depuis plusieurs années. Son expérience m'est très précieuse.



Aurélie BONNET



Isabelle ROBERT

**Quelle pédagogie souhaitez-vous mettre en place ?**

La pédagogie pratiquée actuellement dans les écoles est de

faire émerger la connaissance des élèves par le biais d'activités. Ils doivent arriver à trouver des règles de mathématiques, de français... Cette approche pédagogique est difficilement applicable dans une classe de minimum 3 niveaux. Nous mettons l'accent sur l'autonomie qui est la clé de voûte d'un fonctionnement à plusieurs niveaux. De la même manière, je fonctionne par période avec mes maternelles. Chaque période, nous abordons un pays ou un continent. Je leur propose des activités de français, de mathématiques, artistiques, culinaires (...) en lien avec le thème géographique de la période.

Le maître mot de ma gestion de classe est la bienveillance, pour leur permettre au maximum de travailler dans une atmosphère sereine.

**Comment avez-vous organisé la vie scolaire avec les élèves, les parents d'élèves, le monde associatif et la municipalité ?**

Les parents d'élèves sont des partenaires incontournables de l'école. Il est important d'entretenir de bonnes relations avec eux. Pour cela, je reste toujours disponible pour échanger lors de l'accueil ou du départ des élèves. J'essaie de communiquer au maximum par le biais des carnets de liaisons





## CANTINE Entretien avec Frédéric Farina

Notre temps de travail a dû être réorganisé suite à la mise en place de la liaison froide et aux nouvelles mesures sanitaires comme suit :

- On a dû diviser les enfants par sections (maternelle et primaire) dans deux salles de restauration différentes pour éviter le brassage entre les maternelles et les primaires.
- On a dû prendre une personne en renfort pour la continuité de la cantine.
- Les temps de nettoyage se sont allongés car il faut faire une désinfection des locaux et du mobilier chaque jour.
- La liaison froide demande le réchauffage des plats.
- On a dû limiter le nombre d'enfants par section pour pouvoir respecter la distanciation sociale.

Nous avons dû nous adapter aux différentes évolutions du protocole sanitaire qui font que ce début d'année est totalement différent, l'obligation de réduire les effectifs est pour nous le point le plus négatif du protocole avec l'obligation du port du masque pour les enfants de plus de six ans. L'adaptation au changement de liaison, chaude à froide, nous a demandé une réorganisation de notre temps de travail dû au réchauffage des plats, mais la qualité des repas n'a pas changé.

et plus rarement par un envoi de mail quand il y a une urgence.

Le travail avec la mairie se fait en bonne intelligence. Nous apprécions grandement leur écoute, les moyens humains, financiers et matériels qui nous sont affectés ce qui nous permet de travailler efficacement et dans des conditions optimales.

Nous comptons nous appuyer sur le tissu associatif local pour organiser différents projets culturels et ce à plusieurs titres :

- pour interagir avec les associations du territoire,
- faire venir la culture au sein de l'école afin de l'ouvrir à tous les élèves.

### Avez-vous déjà des projets de fêtes et voyages scolaires ?

Concernant les projets et fêtes, il est difficile de faire des projets de

grande envergure sur le long terme compte tenu des conditions sanitaires. En effet, elles peuvent se dégrader et certains projets peuvent se voir gelés ou annulés comme c'est le cas pour certaines séances du projet astronomique mené par ma collègue.

Des parents d'élèves ont organisé une tombola de Noël. Je tiens à les remercier au passage pour leur implication. Ce sont ces rentrées d'argent qui permettront de financer des projets pédagogiques.

### Souhaitez-vous apporter d'autres informations, notamment concernant les directives sanitaires liées à la COVID-19 ?

Malgré une légère amélioration des conditions sanitaires, il me semble important de faire un rappel concernant l'attitude à avoir en cas de contamination réelle ou supposée.

## QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

La famille doit le signaler au directeur d'école, l'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes).

Le protocole change régulièrement.

Je vous donne les grandes lignes que j'ai communiquées aux parents : En raison de l'émergence de variants et à la demande des autorités sanitaires, les règles d'identification des contacts à risque ont évolué. Désormais, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves en école maternelle conduit à identifier comme contacts à risque tous les élèves de la même classe.

À l'école élémentaire, ce sont désormais les mêmes règles qui s'appliquent que dans le second degré, avec une recherche des contacts à risque dès le premier cas confirmé. De plus, un test négatif sera désormais attendu pour les élèves de l'école élémentaire identifiés comme contact à risque afin de permettre un retour à l'école. Par ailleurs, les autorités sanitaires ont souhaité que l'apparition d'un cas de variant britannique ne déclenche plus automatiquement la fermeture de la classe compte tenu de la large circulation de ce variant sur le territoire.

Elles ont également précisé les règles applicables aux personnels en cas d'apparition de trois cas confirmés dans une classe, ainsi que la conduite à tenir en cas d'apparition d'un cas confirmé ou d'un cas porteur d'un variant sud-africain ou brésilien (ou d'un cas contact partageant le foyer d'un cas confirmé porteur de ces variants).



## SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Interview avec Nadège CETTOUR, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, déléguée pour intervenir dans le domaine des affaires sociales et scolaires

### Quel est votre rôle en tant qu'élue déléguée à la jeunesse ?

- pour l'école je dois organiser les horaires des agents communaux (temps d'accueil du matin, de la cantine et de l'étude)
- pour le périscolaire : j'organise toutes les activités en dehors du temps scolaire (travaux manuels, cinéma, sport, informatique, danse, ...)
- s'il y a des travaux ou aménagements à faire à l'école, je suis la référente Mairie. J'assiste à chaque conseil d'école (il y en a un par trimestre). C'est le lieu où se prennent des décisions nécessaires au fonctionnement de celle-ci.

### Quelles décisions importantes ont été prises lors des conseils municipaux ?

Lors des conseils municipaux précédents, il a été décidé :

- des travaux et la remise en état de la cour de l'école.
- l'élaboration des plannings et tarifs des activités du périscolaire ainsi que des tarifs de la cantine
- la rédaction du protocole covid 19 spécifique à l'école de Rosans pour les deux confinements et la rentrée de septembre 2020.

### Restauration scolaire

#### Quel budget est alloué à la cantine et quel est le coût d'un repas et la répartition budgétaire ?

Cette année, nous avons proposé une tarification sociale pour permettre aux familles les plus modestes de profiter de ce service. Un repas est facturé 5,08 euros par le prestataire. Le pourcentage de participation de la mairie va de 20% à 50%

### Entretien avec Frédéric Farina

Les activités péri et extrascolaires (elles sont ouvertes à toutes et tous quel que soit son bassin de vie) mises en place par la mairie de Rosans pour l'année scolaire 2020/2021 sont :

- Ateliers chorégraphiques : le mardi de 16h45 à 17h45 du CP au CM1 et de 17h45 à 18h45 pour les plus de 10 ans ; le mercredi de 16h30 à 17h15 pour les 2/3 ans et de 17h15 à 18h00 pour les 4/6 ans - intervenante : Sarah BRIANT - lieu d'accueil : salle du Dojo - tarif suivant le QF\*.
  - Activités manuelles : le mercredi de 14h00 à 16h00 - intervenante : Harriet VAN WIERINGEN - lieu d'accueil : école - tarif suivant le QF\*.
  - Atelier numérique : le mercredi de 15h30 à 17h30 pour les enfants de plus de 10 ans - intervenant : Quentin BRIAC - lieu d'accueil : médiathèque - tarif suivant le QF\*.
- Nous avons fait un stage d'équitation pendant les vacances de la Toussaint au centre équestre du Valdoule (Montmorin); celui-ci s'est très bien passé et les enfants

TARIF TRIMESTRIEL	Quotient Familial de 0€ à 300€	Quotient Familial de 301€ à 600€	Quotient Familial plus de 601€
TARIF : 2019-2020	50,00 €	60,00 €	70,00 €

Le coût global de ce budget est d'environ 15 000 euros par an, charges salariales comprises.

### Plusieurs prestataires ont-ils répondu à votre appel d'offre ?

- Un seulement.

### Quel impact a eu le confinement sur la fréquentation et le budget de cette année et quelles contraintes ou évolutions les mesures sanitaires liées à la covid ont créé ?

Cette année avec la COVID19, nous avons dû faire appel à une personne en renfort, pour pouvoir accueillir les enfants en toute sécurité conformément au protocole sanitaire.

Du fait des contraintes sanitaires il n'y a pas assez d'espace pour accueillir tout le monde. Au début de l'année scolaire 2019-2020, 28 à 32 élèves étaient inscrits à la cantine sur un effectif total de 42 enfants. Mais depuis l'arrivée de l'épidémie, au vu des normes, nous ne pouvons accueillir seulement qu'entre 15 et 20 élèves.

### Le Conseil municipal a-t-il des projets concernant la cantine de demain ?

Oui, il voudrait trouver d'autres prestataires qui proposeraient du « fait maison », une cuisine locale. Pour le moment, il n'y en a pas et les tarifs actuels sont abordables pour les parents et la Mairie.

### Envisagez-vous de supprimer ou proposer de nouvelles activités dans le cadre périscolaire ?

Nous souhaitons renforcer le programme d'activités (article ci-dessous) en cours notamment en direction des 11-17.

Nous rappelons que les Rosanais bénéficient également d'un tarif conventionné au centre de Serres.

étaient ravis donc nous pensons mettre en place d'autres stages pendant les périodes de vacances à venir.

Nous aimerions mettre en place des sorties trimestrielles famille par tranche d'âge, mettre en place un atelier cuisine intergénérationnel une fois par trimestre sur un thème à choisir (par les personnes qui souhaitent faire partager leurs savoir culinaire!!) avec partage du repas en fin de journée et création de décorations pour la table, des stages avec des thèmes différents pendant les périodes de vacances, faire des sorties skis le samedi, mettre en place une activité VTT et théâtre pour 2021, en espérant que les contraintes sanitaires ne soient plus un frein pour la mise en place de ces activités, pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au 06.51.71.33.94 (Frédéric FARINA coordinateur jeunesse).

# EXPRESSION

## DES ASSOCIATIONS, COMITÉS ET COLLECTIFS

Un collectif citoyens a organisé le 7/02/2020 une réunion publique sur l'avenir de Rosans « Réflexions et débats » à l'intention des habitants et des candidats aux élections municipales.

Cette réunion a été conduite selon des méthodologies de la démocratie participative : collecte de préoccupations formulées individuellement, mise en lien de ces préoccupations et identification de thématiques globales collectivement, travail de reformulation des problématiques en groupe de 4 à 5 personnes. La quarantaine de participants fait ressortir une série de sujets prioritaires et des propositions de solutions.

### COMMERCE ET SERVICES :

Maintien des commerces de proximité. Développer un commerce de produits régionaux. Maintien de la poste.

### LIEN SOCIAL :

Plus de communication des événements organisés par les associations locales (ateliers, animations, ...) : liste de diffusion de la commune par mails, agendas de connections inter-vallées, ... Valoriser le plan d'eau comme lieu de sociabilité et y favoriser une restauration de qualité et locale.

### CULTURE :

Plus de soutien aux associations culturelles de la part de la municipalité. La continuité de la gratuité des salles municipales mises à disposition par la mairie aux associations.

### DÉMOCRATIE :

Élaborer une charte citoyenne ou une convention entre les élus et les citoyens pour plus de transparence. Comment communiquer entre élus et citoyens. Transmettre aux citoyens les ordres du jour du Conseil Municipal en amont. Organiser des concertations sur des thèmes précis (ex : le PLU). Quel sera le devenir des petites communes vis-à-vis de la Communauté de communes ?

### TRANSPORT :

Politique de transport sur la transversale Nyons-Gap. Organisation de covoiturage (affichage public-internet)

### ENVIRONNEMENT :

Conserver la souveraineté de l'eau. Entretenir les patrimoines hydrauliques agricoles. Développer la production d'énergie renouvelable citoyenne. Plan pour prise de conscience de la nécessité du tri sélectif (incitation par réduction des taxes ordures ménagères).

### L'AGRICULTURE :

Adapter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à un projet agricole de territoire et comment permettre l'installation pérenne d'agriculteurs.

### ENFANCE :

Favoriser la fourniture des repas pour la cantine par un prestataire local et de qualité et à court terme ouvrir la possibilité aux parents de fournir un panier repas aux enfants pour leur assurer une alimentation de qualité. Proposer des activités extrascolaires pour les enfants à Rosans et/ou mettre en place une navette pour accéder aux activités des autres communes. Créer un délégué à l'Enfance au sein de la mairie.

### SANTÉ :

Quelles sont les possibilités pour maintenir un médecin à Rosans. Favoriser la continuité du pôle médical. Création d'une maison d'accueil pour personnes âgées. Améliorer le service de l'aide à la personne.

### TÉLÉCOMMUNICATION :

La fibre : quand ? Comment ?

# ÉTAT CIVIL

## 2020

### NAISSANCES

**DOREL Samuel** - fils d'Anaïs et Damien **26 mai**

**COUSIN Enaëlle** - fille de Pauline & Kévin **17 septembre**

**BERTOLDO Lilio** - fils de Cendrine & Vincent **27 novembre**

Nous vous faisons part également de la naissance de :

**MATHIEU Iris** - fille de Mathilde & Lionel **09 août**

N'habitant pas sur la commune, nous avons à cœur de vous faire part de cette naissance, Mathilde ayant occupé pendant de nombreuses années le poste d'agent à l'Office du Tourisme de Rosans.

### BAPTÊME RÉPUBLICAIN

**PIETRZAK Eléna** - fille de Tiffany & Antony **05 septembre**

### NÉCROLOGIE

**CORREARD Jeannine-Marie-Bernadette, veuve LA ROSA**  
rue du Temple **22 janvier**

**BERGERON Daniel** - Quartier du Plan la Croix **29 janvier**

**LAGIER Cécile-Renée, veuve MOURGUE**  
Route du Lastic **07 février**

**CESAIRE Marthe-Marie-Louise, veuve MICHEL**  
Le Village **28 février**

**HENNION Alain-Albert-Robert** - Quartier La Boule d'Or **04 avril**

**AUTARD Raymonde-Valérie-Marianne, veuve BOY**  
Quartier La Boule d'Or **30 juillet**

**PINET Josiane-Odette-Rose-Marie, veuve NEXON**  
rue du Temple **26 septembre**

**BOUDON Jean-Marie-Gérard** -  
Quartier La Longeagne **17 novembre**

**VASSANT Denise-Jeanne, veuve OLIVIER**  
Quartier Bréal Noir **21 décembre**

Nous vous faisons part également des décès de :

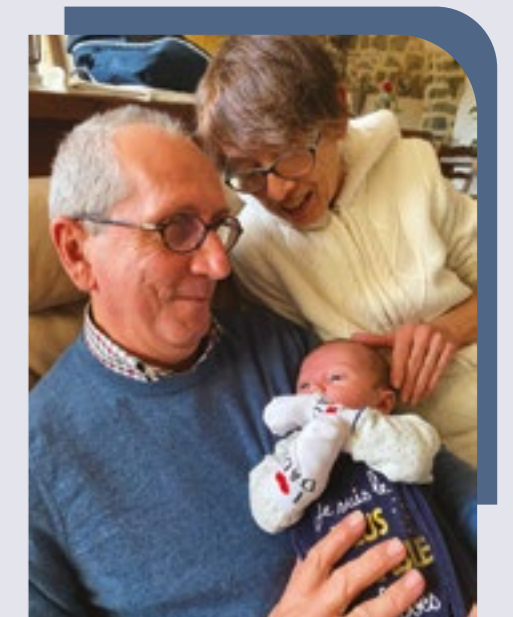
**TRUPHEMUS Marguerite-Mélanie-Thérésine, veuve CROISARD** **07 janvier**

**GABET Gérard-Michel-Gabriel** **17 juin**

**GINCOURT Philippe-Henri** **29 juillet**

**FOING Georges** **07 novembre**

## Départ du Médecin en retraite



*Notre médecin, Jean-Richard SANTELLI, a pris sa retraite le 31 décembre 2020.*

Nous vous rappelons que la famille est arrivée à Rosans en 1960 avec l'installation du père de Jean-Richard comme médecin généraliste.

Jean-Richard est allé à l'école primaire de Rosans, puis fut interne au lycée Dominique Villard à Gap. Après des études supérieures à la faculté de médecine de Marseille, il obtient son diplôme de médecin en 1980.

En 1981, il s'associe avec son père Roger pendant neuf ans, puis exerce la médecine de campagne seul jusqu'à sa retraite en décembre 2020. Nous le remercions pour son dévouement tout au long de sa carrière au côté des rosanais.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de retraite et nous félicitons la famille pour la venue de leur petit-fils Ange-Étienne.



## Agenda des MANIFESTATIONS 2021

Au regard du contexte actuel, aucune association ne peut s'engager à annoncer une manifestation de manière certaine.

Nous avons choisi de vous communiquer les dates des fêtes et événements lors du prochain bulletin.

Nous remercions d'ores et déjà les associations organisatrices de bien vouloir nous transmettre leurs agendas.

Sous réserves, quelques dates également à confirmer :

○ **12 juillet :**  
**MARCHÉ  
DES POTIERS**

○ **17 et 18 juillet :**  
**FÊTE VOTIVE**

○ **29 août :**  
**TRAIL  
DU FOURCHAT**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### LES BUREAUX DE LA MAIRIE

sont ouverts :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- (fermé les mercredi, samedi et jours fériés).

Téléphone : **04 92 66 60 14**

Mel : [mairie@rosans.fr](mailto:mairie@rosans.fr)

site internet : [www.rosans.fr](http://www.rosans.fr)

Informations utiles : charger l'Application "**Mairesetcitoyens**"

### LA DÉCHETTERIE est ouverte :

#### HORAIRES D'HIVER

(de novembre à mars)

- les lundi et jeudi :  
8h30/12h00 - 13h30/17h00
- les mercredi et samedi :  
8h30/12h00
- (fermée les mardi, vendredi, dimanche et jours fériés).

#### HORAIRES D'ÉTÉ

(d'avril à octobre)

- les lundi et jeudi :  
8h00/12h00 - 13h30/17h30
- les mercredi et samedi :  
8h00/12h00
- (fermée les mardi, vendredi, dimanche et jours fériés).

Tél. gardien : **06 08 37 94 68**

### ADMR

La Boule d'Or - Le Moulin

Téléphone : **04 92 24 10 17**

### LOCAUX DE LA MAISON DES ÉNERGIES

**LA BIBLIOTHÈQUE** est ouverte :

- tous les après-midi  
de 15h00 à 18h00

- (fermée les samedi, dimanche et jours fériés).

### LA MÉDIATHÈQUE est ouverte :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00
- (fermée les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés).

### LA MAISON FRANCE

**SERVICES** (MFS) est ouverte :

- les lundi et vendredi :  
8h30/12h00 ;
- le mardi :  
8h30/12h00 - 13h00/17h00 ;
- le mercredi : 9h00/12h00 ;
- le jeudi : 8h30/12h30 et  
13h00/17h00.

Prendre rendez-vous au

**09 52 87 73 97**

### L'OFFICE DE TOURISME

- [www.sisteron-buech.fr/fr](http://www.sisteron-buech.fr/fr)
- Téléphone : **04 92 66 66 66**

### L'ASSOCIATION AVENTIC

(Espace Public Numérique)

- prendre rendez-vous au  
**06 25 23 56 01.**

### LES APPELS D'URGENCE

- Sapeurs pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Police-gendarmerie : **17**
- Alerte attentat  
ou enlèvement : **197**
- Enfance maltraitée : **119**
- SAMU social : **115**
- Pour personnes muettes,  
malentendantes : **114**